

FR
P-005798/2017
Réponse donnée par M^{me} Malmström
au nom de la Commission
(8.1.2018)

Le Parlement européen est tenu régulièrement informé de l'état des négociations UE-Mercosur et la description de l'offre présentée par l'UE au Mercosur a été préalablement communiquée à la commission du commerce international (INTA), conformément aux procédures en vigueur.

La Commission est déterminée à trouver un juste équilibre entre la nécessité d'offrir un accès au marché à nos partenaires du Mercosur concernant leurs principaux intérêts à l'exportation et la nécessité de sauvegarder les intérêts des agriculteurs et des communautés rurales de l'UE, tout en tenant compte de l'effet cumulé de tous les accords commerciaux.

L'étude de novembre 2016 mentionnée par les honorables parlementaires se basait sur des modèles de réductions tarifaires pour la viande bovine de 25 % et 50 % sans limite de volume. Les résultats de la modélisation confirment la position que la Commission défend depuis longtemps selon laquelle elle n'offrira pas ces réductions pour les secteurs les plus sensibles. Au lieu de cela, la Commission proposera des préférences jusqu'à un certain volume au moyen de contingents tarifaires (CT) bien calibrés. Dans le cas présent, cet instrument a permis à l'UE de faire une offre qui est pertinente, mais également bien calibrée pour tenir compte des sensibilités agricoles de l'Europe.

En ce qui concerne les informations que les honorables parlementaires demandent sur la consommation de viande bovine dans l'UE, l'affirmation selon laquelle il y a eu une chute de 20 % est inexacte. Le dernier bilan de la Commission montre¹ que la consommation de viande bovine dans l'UE a augmenté jusqu'à son niveau le plus élevé en 2007, avant de redescendre jusqu'en 2013 pour ensuite récupérer jusqu'à aujourd'hui. La consommation de viande bovine de l'EU-28 aujourd'hui n'est inférieure que de 4 % au niveau de 2000 et se situe seulement 8 % en dessous de son maximum de 2007. La Commission tient également à signaler que l'Union européenne a aussi des intérêts agricoles offensifs dans ces négociations, comme les produits laitiers, les boissons alcoolisées, les préparations alimentaires, l'huile d'olive, les pommes de terre, l'orge ou le malt.

¹ https://ec.europa.eu/agriculture/markets-and-prices/short-term-outlook_pt